



Évaluation de l'attractivité de l'enseignement supérieur français pour les étudiants internationaux

Publié le 17 mars 2025

La Cour des comptes a récemment dévoilé son rapport évaluant l'attrait de l'enseignement supérieur français pour les étudiants internationaux.

Ce document met en lumière une compétition croissante entre les établissements d'enseignement supérieur et les États pour attirer les talents mondiaux. Selon les données de l'UNESCO, les étudiants en mobilité diplômante représentent actuellement 2,7 % des 256 millions d'étudiants dans le monde. La France, qui occupait la deuxième place en 1980 derrière les États-Unis et la quatrième en 2017, se classe désormais septième en 2022, derrière le Canada, l'Allemagne et la Russie.

>> Consulter :

- le [rapport de la Cour des comptes](#)
- un article de l'Étudiant, [Enseignement supérieur : la France manque d'une véritable politique d'attractivité à l'international](#).

Source : la Cour des comptes